Image not found or type unknown

Déclassement vol professionnel

Par **Elisa91**, le **07/08/2019** à **23:34**

Bonjour

Lors d un déplacement professionnel en classe affaires mon vol retour à été annulé. Après des heures d attente et de négociation pour être sûre de repartir d inde vers Paris il m à été proposé un vol avec arrêt à Amsterdam en classe économique au lieu d un vol direct en affaires. Mécontente j ai personnellement fait une réclamation auprès de la compagnie qui a bien voulu 6 mois après rembourser le billet de retour. Ce remboursement est pour moi une indemnité vu le désagrément subi. La facture et le remboursement sont à mon nom . Dois je restituer à mon entreprise ce remboursement sachant que j ai effectué mon déplacement professionnel ? Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés